



Conseil sur arnaque touroperator

Par **mr devis**, le **26/08/2009** à **19:11**

Bonjour,rnnous avons fait la commande d'un sejour pour amsterdam d'une valeur de 431 euros dimanche soir sur promovacances.com suite a notre commandes le payment par cb fut refuser pour un probleme autre que le manque de fond.le depart etant le mardi promovacances nous signale le lundi ke le payment est refusé mais ET SURTOUT ke la reservation est deja effective a notre intention(alors ke nous navons absolument rien payer) et ke par consequent si la somme n'est pas réglé dans l'apres midi(alors kil nou contacte a 15h30)nous devrons tout de mm payer les 431euros et ce mm sans partir.rnnotre banque etant fermée le lundi nous appelons l'assistance ki nous propose une solutions ki est de payer par rib(virement en une seule fois) en se mettant de plus a la disposition du touroperator par le biais dun numero de telephone pour garantir notre bonne foi et le fait ke les fond sont bien present sur le compte cependant le toroperator refuse cette solution ainsi ke cell du cheque et nous laiss alor komm unik choi de regler en liquide la somme des le lendemain matin 9h a paris(nous vivons a rouen)seulement le problem de base nou empech davoir un acces direct a notre liquidité ce problem pouvait etre resolu tres vite mai la banque ouvrant a 8h45 a rouen il etait impossible detre a 2endroit a la fois.rnle touroperator nous menace de proces et de tribunal si nous ne reglons pas ces 431euros dans un delai de 15joursrnest ce normal?avons nous un recours?est ce possible ke sans avoir verser un centimes la reservation soit effective?le toroperator navance tou de mm pas notre voyage!surtt apres un refus de carte!alors pourquoi devrions payer cette sommes?merci d'avance en attendant votre reponse avec impatience